produits maintenant par Charles McGreevy et Patrick Larkin demeurent en la possession du greffier pour être examinés par les membres du sous-comité, par les comptables MM. Cross et Laing, et par les conseils des deux parties.

Le tout étant respectueusement soumis.

D. GIROUARD,

Président.

CINQUIÈME RAPPORT.

JEUDI, 23 juillet 1891.

Le sous-comité du comité permanent des Privilèges et Elections auquel ont été soumis, dans le but de les examiner, les livres de comptes remis par Michael Connolly, en conformité de l'ordre de la Chambre, demande la permission de présenter ce qui

suit comme étant son cinquième rapport:

Votre sous-comité après avoir interrogé sous serment, M. Cross, l'un des comptables employés par votre comité, demande la permission de recommander que ces dits livres de comptes ne soient pas maintenant examinés par les membres du comité général, avant que les dits comptables aient terminé leurs travaux, ce qui sera dans le courant de quelques jours.

Il a aussi adopté la résolution suivante:

Que le président donne l'ordre à Martin P. Connolly de parcourir les dits livres et d'indiquer au sous-comité, dans le plus bref délai possible, quelles sont les pages qu'il croit ne pas devoir être soumises à l'examen des membres du comité.

Le témoignage de M. Cross, mentionné plus haut, est ci-joint.

Le tout étant respectueusement soumis.

D. GIROUARD, Président.

SIXIÈME RAPPORT.

MARDI, 28 juillet 1891.

Le sous-comité du comité permanent des Privilèges et Elections auquel ont été soumis, dans le but de les examiner, les livres de comptes, remis par Michael Connolly, en conformité de l'ordre de la Chambre, demande la permission de présenter ce qui suit comme étant son sixième rapport.

Que vendredi dernier, le 24 courant, M. R. H. McGreevy a produit devant votre

sous-comité cinq (5) agendas, un livre de lettres, et quelques papiers divers.

Ces documents ont été référés par le sous-comité à MM. Osler et Henry pour être examiné, et ayant entendu leur rapport et ayant lui-même fait l'examen des dits agendas, livre de lettre et papiers.

Le sous comité recommande que les documents suivants soient décachetés pour être consultés par le conseil retenu dans cette enquête, et par les membres du comité.

1° Tous les papiers divers, contenus dans l'enveloppe.

2° Toutes les entrées contenues dans la liste faite au clavigraphe, fournies par M. McGreevy et marquées "Extraits des agendas de Robert McGreevy."

3° Toutes les entrées indiquées sur les trois feuilles ajoutées et attachées à la

dite liste.

4º Toutes les pages dans le livre de lettres indiquées par le mot open dans l'index. Le sous comité est aussi d'avis qu'il n'y a pas d'inconvénient à placer les agendas entre les mains de tous les conseils.

Le tout étant respectneusement soumis,

D. GIROUARD,

Président.